

QCM Test en Fiscalité (11 Septembre 2020)

Semestre 4

*Obligatoire

Nom *

Votre réponse

Prénom *

Votre réponse

CNE *

Votre réponse

CINE *

Votre réponse



E-mail institutionnel *

Votre réponse

L'impôt sur les sociétés a été institué au Maroc en :

- 1977
- 1987
- 1997
- 2001

Pour la détermination du résultat fiscal on se réfère à la :

- situation financière de l'entreprise
- le résultat d'exploitation
- la comptabilité de l'entreprise
- le résultat net

Selon le CGI 2020, le taux normal de la cotisation minimale est de :

- 0,5%
- 0,75%
- 0,25%
- aucune réponse n'est correcte

La limite fiscale de déductibilité des dotations aux amortissements des voitures de personne est fixée à :

- 200.000 dh TTC
- 240.000 dh HT
- 300.000 dh HT
- 300.000 dh TTC

Parmi ces taxes locales, quelles sont celles gérées par l'Etat ?

- la taxe professionnelle
- la taxe d'habitation
- la taxe de séjour
- la taxe sur les débits de boissons

Selon le CGI, l'IS est calculé sur la base des :

- taux proportionnels
- taux progressifs
- un taux unique
- aucune réponse n'est juste

Selon le CGI 2020, les taux de l'IS sont :

- 10%, 20%, 30%
- 10%, 17.5%, 30%
- 10%, 20%, 31%
- 17.5%, 8.75%, 20%

Quelles charges doivent être réintégrées au résultat comptable pour la détermination du résultat fiscal ?

- les tantièmes spéciaux
- les agios bancaires
- les achats de matières et fournitures
- les amendes et pénalités

La condition de déductibilité des charges financières est :

- le capital doit être libéré à 50%
- le capital doit être entièrement libéré
- aucune condition n'est requise
- le taux d'intérêt ne doit pas dépassé le taux des bons de trésor à 6 mois de l'exercice précédent

La principale réforme fiscale qu'a connue le Maroc date de :

- 1982
- 1984
- 1987
- 1989

Page 1 sur 1

Envoyer

N'envoyez jamais de mots de passe via Google Forms.

Ce formulaire a été créé dans Université Abdelmalek Essaâdi.
[Signaler un cas d'utilisation abusive](#)

Google Forms